



Communiqué de presse du Cartel intersyndical et de l'ASLOCA du 29 novembre 2018

L'assemblée des délégué-e-s du Cartel du 28 novembre a confirmé le soutien du Cartel au PL 12228 en ce qui concerne le financement de la caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG). Les délégué-e-s ont rejeté l'entrée en matière sur le PL 12404 déposé par le Conseil d'État il y a à peine 3 semaines.

Par cette décision, le Cartel en appelle à la responsabilité du parlement de garantir des retraites dignes pour les employé-e-s de l'État et à la promesse faite par les partis de l'Alternative et du MCG avant les élections de voter le PL 12228.

Le PL 12228, une alternative gagnant-gagnant-gagnant

Le PL 12228 préserve les prestations au niveau après le relèvement de l'âge réglementaire de la retraite, soit celles au 1^{er} janvier 2018. Ce projet prévoit notamment le maintien du système de la primauté des prestations, plus compréhensible pour les assurés, une capitalisation à 75% (qui est largement suffisante) ainsi que le remboursement prioritaire du prêt simultané par la cession de terrains déjà en mains publiques, afin d'y construire du logement abordable (à l'exclusion du logement social). Il est en outre plus respectueux de l'autonomie CPEG en matière de placement, car les terrains constructibles et droits à bâtir ne sont que *proposés* au Comité de la CPEG et non imposés en remboursement du prêt.

Des retraites dignes pour les employé-e-s de l'État, des logements à prix abordables pour les genevoises et les genevois et un coût plus faible pour les contribuables de ce canton, le PL 12228 est bien 3 x gagnant!

Pour le Cartel,

Marc Simeth
079/4182371

Pour l'ASLOCA,

Alberto Velasco
079/3738229